

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 18 septembre 2009 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean François Bertin, Claude Crance, Céline Gayet, Michel Hummel, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand

Absents: Jérôme Gayet, Jean Paul Maujean, Marie Jo Vergon Trivaudey

Jérôme Gayet donne procuration à Bernard Vougnon

Jean Paul Maujean donne procuration à Claude Crance

Marie Jo Vergon Trivaudey donne procuration à Jean Luc Royer

Secrétaire de séance : Colette Henriet

Informations

* Terrain rue du château d'eau

Le petit terrain situé rue du château (Lotissement du Château d'eau) muni d'un petit équipement collectif a été remis au domaine communal, le maire a signé le transfert de propriété

* Scolarisation d'un enfant de Chaucenne

Mme le Maire de Pelousey nous informe de la prise en charge de la scolarisation d'un enfant de Chaucenne. Cet enfant, résidant à Chaucenne actuellement, habitait précédemment à Pelousey et il y termine donc sa scolarité.

* Halte Garderie

La halte garderie a fait sa rentrée avec de nouveaux horaires du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h. Une première rencontre a eu lieu avec le personnel et notre médecin référent Mr Dard.

* O.N.F. Vente de bois

L'O.N.F. est inquiet sur ses ventes de bois : vente à Auxerre le 8 septembre 61 % d'invendus et baisse du cours du chêne de 20 % ; vente à Champvans le 9 septembre 54 % d'invendus et 72 % de chênes invendus. La vente à Ornans la semaine dernière : retrait des acheteurs à partir du 60eme lot compte tenu des prix de retrait fixé par les vendeurs. Une réunion est prévue le 25 septembre entre les communes forestières et l'ONF. Pour Chaucenne une réunion, est prévue le 13 octobre avec M Josserson.

* Chantier aux Barrots

Suite au chantier de construction de Monsieur Christian Deloy est prévu de reprendre les branchements de M Denis Deloy et M Gamba pour remettre les 3 coffrets au même endroit et sortir les compteurs des maisons.

*** Chantier Bascule Tilleuls**

Une réunion a lieu avec le cabinet André pour les travaux rue de la Bascule et des Tilleuls, la société SBM est absente ce jour, en conséquence le cabinet André va notifier la résiliation du marché à SBM et va consulter d'autres entreprises pour les travaux de finition (enrobé rue de la Bascule et reprise de l'hydrant au centre de vie). La commune fera l'avance du coût des travaux de finition et des pénalités seront également appliquées à la société SBM. Merci aux riverains pour leur patience.....

*** Travaux remembrement**

Une première prise de contact a eu lieu avec le cabinet Berest pour préciser leur mission, l'ordre de service numéro 1 a été signé le 4 septembre. Une première obligation est le dépôt des dossiers de subvention au conseil général pour le 31 octobre

*** Toit de l'église**

L'ordre de service a été signé, une première rencontre a eu lieu avec l'architecte M. Zioua.

*** Habitat**

Un contact avec l'agglomération a eu lieu concernant 3 dossiers d'habitat sur notre commune. HDL est mandaté par l'agglomération pour effectuer un diagnostic concernant un appartement. Un contact a été pris avec un propriétaire pour lui faire connaître les possibilités offertes par l'agglomération de rénovation de son bâtiment en logements collectifs. Enfin des démarches seront engagées pour permettre l'acquisition d'un terrain pour une opération à caractère social.

*** Bibliothèque**

En préparation pour les 3 et 4 octobre prochains, une exposition "Histoires de vies, l'immigration dans le Doubs de 1850 à 1950" avec une conférence d'Alain Gagnieux, historien et réalisateur de cette exposition le samedi 3 octobre à 18 h. La soirée se poursuivra avec un temps de partage et des témoignages de Chaucennois.

*** Equipement nouveau**

Achat d'un groupe électrogène pour un montant de 535 € en remplacement du groupe volé.

*** Chauffage**

M. Paillard a terminé les travaux sur le chauffage au centre de vie, reste à régler l'installation d'un onduleur pour protéger le système en cas de microcoupures.

*** Rhizosphère**

Les travaux de la rhizosphère se terminent; les roseaux ont été plantés dans les deux bassins cette semaine, l'électricien termine les installations électriques pour la visite du consuel. Reste à finir d'étendre la terre et l'engazonner, pose de la barrière autour de la rhizosphère, repose de buses

dans le fossé à l'entrée de la lagune, réalisation des voiries en concassée puis mise en eau progressive.

*** Ligue pour la protection des oiseaux LPO**

Dominique Rieffel nous fait part de la position de la CAGB qui ne souhaite pas participer à l'action menée par la LPO pour la protection et la gestion des espaces naturels. Seul l'action pédagogique envers les enfants serait pris en charge soit 1 500 €, reste à trouver d'autres partenaires financiers, affaire à suivre.

*** Alambic**

Suite au vol de l'alambic qui se trouvait dans le local de l'atelier municipal rue de la Bascule, la compagnie d'assurance nous envoie un chèque d'un montant de 15 000 €. Une majoration de 6 250 € nous sera remboursée si nous le remplaçons par un alambic neuf (pris du neuf de 25 000 à 30 000 €). Afin de proposer aux bouilleurs de cru une solution pour distiller, la commune interroge les communes environnantes sur leurs équipements et leurs conditions d'accès. Les utilisateurs habituels seront consultés.

Délibérations

*** Alambic**

Le conseil municipal autorise le maire à encaisser un chèque de 15 000 € suite au vol de l'alambic dans l'atelier municipal et se réserve pour la décision concernant le remplacement de cet alambic.

Vote pour à l'unanimité

*** Convention pour la gestion voie communale Chauenne Moncley**

La commune de Moncley a réalisé récemment des travaux de remise en état de la chaussée côté Moncley. La commune de Chauenne réalisera également des travaux côté Chauenne dans le cadre des travaux du remembrement. Pour toutes les modalités ultérieures de gestion de la route, tous les frais seront pris en charge pour moitié par les deux communes. Une convention est proposée à la commune de Moncley précisant les nouvelles règles de gestion de notre espace commun. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention

Vote pour à l'unanimité.

*** Emprunt**

Pour financer la rhizosphère, un emprunt de 150 000 € avait été contracté à la Banque Populaire à un taux fixe de 5,2 %, cet emprunt n'a pas été mobilisé. Les conditions de crédit ayant évolué, il est proposé de le remplacer par un nouvel emprunt, dans le même établissement financier, à un taux de 4,30 % sur 15 ans avec une échéance annuelle. Ce changement de taux génère, sur la durée de l'emprunt, une économie substantielle. Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de prêt et les pièces afférentes au dossier. Vote pour à l'unanimité.

*** Charges locatives**

La répartition des charges locatives (entretien chaudière, consommation gaz et consommation électricité pour les parties communes) pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 est la suivante : Cédric Varlet doit 23 €, Isabelle Vougnon doit 51,15 € Cécile Siloret et Stéphane Girod doivent 1,55 € et pour Damien Boudot un trop versé de 90,21 € à lui rembourser.

Vote pour à l'unanimité

*** Acquisition algéco**

Le conseil municipal autorise le maire à acheter 2 algécos actuellement situés sur le chantier de la LGV pour un montant de 1 500 €, ils seront installés sur le parking près de la salle en prévision du transfert de la mairie pendant les travaux.

Vote pour à l'unanimité

*** Transfert de crédit**

Budget principal :

Le Conseil Municipal a décidé de remplacer le jeu extérieur de la cour d'école par un jeu adapté aux nouvelles normes. Pour en permettre son installation, il convient d'ouvrir des crédits pour le règlement des fournitures et matériaux nécessaires à son installation :

- virement du compte 21888-801 « acquisitions » à destination du compte 2188 – 902 « cour de l'école » pour la somme de 2 500 €.

Budget eau et assainissement :

Le Maire rappelle que les études réalisées et suivies de travaux peuvent faire l'objet d'écritures comptables permettant l'intégration des études aux comptes 23.

L'exposé du Maire entendu le Conseil Municipal décide d'ouvrir des crédits au compte de recette 203/041 pour un montant de 21 217 € et au compte de dépenses 2313-041 pour le même montant.

*** Bail Bresson Bruyant**

Le conseil municipal autorise le maire à signer un avenant au bail concernant des erreurs de plume dans le bail initial de M David Bresson et Mlle Maeva Bruyant et M. Soudagne et Mme Lansonneur.

Vote pour à l'unanimité

*** Consultation sur le devenir de la Poste**

Après concertation, le conseil municipal s'engage à organiser la consultation citoyenne du 3 octobre 2009 sur la privatisation de la Poste, à en garantir le bon déroulement, il en assure l'information auprès des habitants de la commune. Le bureau de vote sera ouvert de 9 h à 13 h.

Vote pour à l'unanimité

RAPPORT SUR L'EAU 2008

Le maire présente le rapport annuel sur les prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement pour la commune de Chauenne pour l'exercice 2008. Ce document sert d'informations sur le coût, la qualité, et les perspectives du service.

Le volume d'eau distribuée en 2008 est de 21 133 m³, on constate une légère baisse depuis 2005 (22 411 m³ en 2005).

Pour 2008, le volume d'eau facturé s'élève à 21 133 m³ pour un prélèvement de 50 352 m³, rendement très médiocre de 42 % du à des pertes sur les conduites

Les 3 analyses d'eau effectuées par la DASS en 2008 sont conformes aux normes bactériologiques.

La répartition du prix du m³ d'eau pour 120 m³ consommés est de 47.4 % pour l'eau, 39.5 % pour l'assainissement et 13.1 % pour les taxes.

Le prix moyen ramené au m³ tout compris est de 2,929 €.

Les perspectives pour l'année 2009 sont la mise en route de la rhizosphère, la recherche de fuites sur le réseau et poursuite de l'installation de bornes compteurs en limite de propriété.

AUDAB Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon

Après analyse du POS et du territoire communal, l'AUDAB nous fait part de ses premières réflexions sur le développement de la commune.

Concrètement cette étude consiste à identifier les possibilités d'optimiser la continuité du bâti, en priorité à proximité du centre du village et de limiter l'étalement urbain.

Une réunion aura lieu le mardi 20 octobre 2009 à 20 h avec l'AUDAB, l'agence foncière et la DDEA.